

# Le Partenariat Mondial pour le Tourisme Durable\*

## Résumé du projet

### Points clés

- Activités et résultats attendus
- Structure organisationnelle et financière
- Avantages pour les membres et possibilités offertes

## Synthèse

---

### ► *Le Partenariat mondial pour le tourisme durable*

Le Partenariat mondial pour le tourisme durable entend transformer la manière dont le tourisme est pratiqué dans le monde entier. Son travail portera sur les politiques, projets, outils et réseaux mis à la disposition de l'ensemble des acteurs du tourisme, à tous les échelons, dans les domaines d'action suivants :

- cadres stratégiques,
- changement climatique,
- environnement & biodiversité,
- pauvreté,
- patrimoine,
- pratiques durables du secteur privé, et
- finance & investissement.

Le Partenariat offrira à ses membres, qui en profiteront directement, une combinaison sans précédent d'expertise et de réseaux, assortie d'une image publique positive. Le Partenariat s'appuiera, entre autres, sur les solides réalisations menées à bien, avant sa transformation, par le Groupe de Travail International sur le Développement du Tourisme Durable (GTI-DTD), notamment son réseau, son expertise et les recommandations politiques formulées en matière de développement du tourisme durable.

Seul critère obligé pour être membre, faire preuve d'un engagement avéré en matière de tourisme durable.

Le Partenariat sera un partenariat des Nations Unies pour le Développement Durable (ex Partenariat de Type II) et, à ce titre, une initiative volontaire multipartite. Sa structure organisationnelle se composera d'une Assemblée générale annuelle et d'un Comité de pilotage qui en sera l'organe exécutif et mettra en œuvre les décisions de l'Assemblée générale annuelle. Un Comité consultatif fera part de ses recommandations au Comité de pilotage. Le Secrétariat, accueilli par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-DTIE) soutiendra tous les organes et offrira divers services aux membres.

Le Partenariat sera essentiellement financé par des contributions financières directes et un soutien en nature de la part des membres. Pour la création et le lancement de la plateforme de services aux membres, la première année, le budget de fonctionnement du Partenariat est estimé à 430.000 \$US.

## Sommaire

---

<b>Synthèse</b> .....	<b>2</b>
<b>Tableaux et graphiques</b> .....	<b>3</b>
<b>Abréviations</b> .....	<b>3</b>
<b>1 Pourquoi un Partenariat mondial pour le tourisme durable ?</b> .....	<b>4</b>
1.1 Une aubaine .....	4
1.2 La solution du Partenariat.....	5
<b>2 Quelle est la vocation du Partenariat ?</b> .....	<b>5</b>
2.1 Résultats attendus et objectifs .....	6
2.3 Activités et domaines d'application .....	6
2.3 Les parties prenantes clés et leurs avantages.....	7
<b>3 Quelle en est la structure organisationnelle et financière ?</b> .....	<b>8</b>
3.1 Structure organisationnelle et processus décisionnel .....	9
3.2 Mobilisation des ressources .....	9
3.3 Structure financière et dépenses .....	10
<b>4 Quelle est la stratégie de communication ?</b> .....	<b>11</b>
<b>5 Devenir membre</b> .....	<b>12</b>
5.1 Avantages pour les membres .....	12
5.2 Moyens de contribution des membres.....	13
5.3 Critères d'adhésion .....	13
<b>Annexe 1 : la plateforme de services aux membres du Partenariat</b> .....	<b>14</b>
<b>Annexe 2 : les partenaires qui ont fait part de leur intérêt pour le Partenariat</b> .....	<b>15</b>

## Tableaux et graphiques

---

Figure 1 : organigramme du Partenariat.....	9
Figure 2 : ventilation approximative des dépenses par services, 2010-2012.....	10

## Abréviations

---

CDD	Commission du développement durable (Nations Unies)
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
GTI-DTD	Groupe de Travail International sur le Développement du Tourisme Durable
OMT	Organisation mondiale du tourisme (Nations Unies)
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU-DAES	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

# 1 Pourquoi un Partenariat mondial pour le tourisme durable ?

► *Pour créer des synergies entre tous les partenaires du tourisme*

## 1.1 Une aubaine

*Trop de projets et initiatives isolés limitent l'impact et l'efficacité de la mise en œuvre de la durabilité dans le secteur du tourisme.*

Ces dernières années, les acteurs du tourisme ont essayé de traiter les problèmes sociaux, culturels et environnementaux liés au tourisme par des centaines d'efforts isolés dans le monde entier. Ces initiatives ont montré, pour la plupart, que le tourisme, dans la mesure où il est convenablement géré, peut aider à préserver la nature et la culture, générer des richesses pour les populations locales, les pays, les employés et les propriétaires et grandement réduire les impacts négatifs associés aux activités de cette industrie.

Toutefois, parce que ces solutions ont bien souvent été locales et isolées, les entreprises, les communautés et les pays, de même que les décideurs, les gestionnaires de destinations et les responsables ne sont pas parvenus à trouver des solutions susceptibles d'être développées ailleurs. La multiplicité et la disparité des projets et initiatives ont donné lieu à une surcharge d'informations et à des malentendus, des résultats limités et une perte de temps et d'argent lorsque ce qui a déjà été fait a été reproduit. La confusion règne en termes de concepts et solutions, la frustration gagne et la confiance dans le travail accompli disparaît.

"L'Organisation Mondiale du Tourisme prévoit 1,5 milliards de touristes par an d'ici 2020, avec un taux de croissance des activités liées au tourisme durable compris entre 15% et 20 % par an, ce qui suppose un doublement des infrastructures sur une période de 3 à 5 ans. Il est donc crucial que tous les acteurs du tourisme continuent à travailler main dans la main pour affronter cette réalité et assurer la pérennité du secteur. "

*Etienne Coffin, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, en charge du tourisme, FRANCE*

## 1.2 La solution du Partenariat

*En mettant en relation tous les acteurs du tourisme, le Partenariat va pouvoir adapter, reproduire et déployer les projets réussis initiés par des partenaires dans d'autres régions, mettant ainsi en avant les résultats dont l'impact est élevé.*

La réponse proposée consiste à élaborer un Partenariat mondial pour partager la connaissance, rassembler les initiatives réussies, les adapter, les déployer et les reproduire pour répondre aux besoins mondiaux. Ce Partenariat va réunir les diverses branches du tourisme de toutes les régions du monde, organisations intergouvernementales, gouvernements à tous les niveaux, gestionnaires de destinations, organisations environnementales et sociales et organisations professionnelles notamment.

Grâce à cet effort mondial de tous les partenaires, il sera possible d'identifier une initiative réussie dans une région du monde, de la diffuser et de la proposer

ailleurs, d'appliquer les recommandations politiques et les leçons tirées en matière d'intégration de la durabilité dans le tourisme, ou encore de développer de nouveaux outils et projets lorsqu'aucune solution existante ne convient.

“Le Partenariat sera un forum moderne et dynamique où les pays intéressés par un tourisme réellement durable pourront s'inspirer des initiatives réussies des autres membres et obtenir une assistance technique ; outre un dialogue constant, et l'échange d'expériences, ce forum promouvra également la recherche de solutions aux problèmes communs au secteur du tourisme”

*Gina Guillen Grillo, conseillère principale du ministre du Tourisme, Costa Rica*

## 2 Quelle est la vocation du Partenariat ?

### ► Transformer le tourisme dans le monde entier

*Le Partenariat prendra appui sur les solides réalisations et la vision du GTI-DTD.*

La vision de durabilité du tourisme du Groupe de Travail International sur le Développement du Tourisme Durable (GTI-DTD)<sup>11</sup> apparaît dans ses recommandations politiques, ses activités et ses projets. Le Partenariat entend développer cette vision par l'intermédiaire d'un portefeuille d'activités qui incluent et ciblent l'industrie touristique, le secteur public et les consommateurs, conformément aux recommandations politiques. Il est prévu que les différentes parties prenantes forment des groupes chargés d'exécuter une ou plusieurs de ces activités.

*Vision : être le principal Partenariat international de tourisme unissant le secteur privé, les gouvernements, les universités et les ONG pour accroître la durabilité dans le secteur du tourisme.*

<sup>11</sup> Le mandat du GTI-DTD de Marrakech prend fin en 2010. Le Groupe de Travail va évoluer en un nouveau Partenariat pour le tourisme durable. Il est demandé aux membres du Groupe de Travail d'en devenir les membres fondateurs.

Le Partenariat collaborera avec un grand nombre de partenaires pour fournir des informations scientifiques et professionnelles sur les enjeux du tourisme et leur contribution au développement durable. Les institutions universitaires seront invitées à rejoindre le Partenariat afin d'accroître la connaissance en tourisme durable et de proposer des projets sur le terrain.

### 2.1 Résultats attendus et objectifs

*Grâce à son réseau, le Partenariat va pouvoir renforcer les capacités, mettre en œuvre et innover afin de transformer la manière dont le tourisme est pratiqué dans le monde entier, à tous les échelons.*

Grâce à son réseau multipartite, le Partenariat va pouvoir renforcer les capacités, mettre en œuvre et innover afin de transformer la manière dont le tourisme est pratiqué dans le monde entier, à tous les échelons. Divers résultats sont attendus en matière :

- *de réseaux* : créer des partenariats et réseaux
- *de transfert* : déployer et reproduire dans une région du monde, de manière rapide, les projets et outils ayant fait leur preuve dans une autre région.
- *de capacités* : élaborer de nouvelles méthodes et politiques, développer des réseaux et des activités de renforcement des capacités
- *d'innovation* : mettre en œuvre et suivre les pratiques de gestion et les technologies
- *d'intégration* : diffuser dans le monde entier les cadres stratégiques en matière de tourisme durable et les bonnes pratiques.

*Le Partenariat aidera à générer des synergies pour promouvoir la viabilité économique à long terme du secteur, qui dépend d'un environnement préservé et d'un contexte social et culturel sain.*

L'objectif principal du Partenariat est d'intégrer la durabilité dans le secteur du tourisme. Pour ce faire, le Partenariat veillera de manière générale à générer des synergies entre les diverses initiatives lancées ou soutenues par le Groupe de Travail en matière de tourisme durable, développer de nouvelles initiatives et garantir une efficacité globale en :

- favorisant l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de travail cohérent pour le Partenariat prenant en compte les besoins de chaque initiative ;
- prévenant toute duplication inutile des tâches ;
- promouvant et favorisant les liens pour reproduire les activités réussies et les concepts novateurs ; et
- renforçant la visibilité et les impacts de chaque initiative.

### 2.3 Activités et domaines d'application

*Le travail du Partenariat portera sur les politiques, les projets, les nouveaux outils et les réseaux...*

Le Partenariat aura quatre activités principales :

1. Mettre en œuvre les recommandations politiques et cadres stratégiques.
2. Déployer et reproduire les projets réussis, les publications, les matériaux de formation et les outils qui ont prouvé leur efficacité dans d'autres régions.
3. Développer de nouveaux projets et outils qui encourageront le tourisme durable et en suivre les résultats.
4. Créer des réseaux et partenariats. Les réseaux régionaux et centres de ressources seront importants pour garantir le succès des activités et des projets.

*...en suivant sept lignes directrices thématiques.*

Le Partenariat entend atteindre ses objectifs et transformer la manière dont le tourisme est pratiqué dans le monde en suivant sept lignes directrices thématiques :

<b>Cadres stratégiques</b>	Promouvoir des cadres stratégiques adéquats pour le développement du tourisme durable.
<b>Changement climatique</b>	Sensibiliser davantage aux liens existant entre tourisme et changement climatique, encourager les actions qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre du tourisme et aider les destinations à s'adapter au changement climatique.
<b>Environnement &amp; Biodiversité</b>	Sensibiliser davantage aux impacts du tourisme sur l'environnement et la biodiversité, en se concentrant sur les initiatives de prévention, notamment dans les zones protégées & écologiquement sensibles.
<b>Pauvreté</b>	Promouvoir le tourisme durable comme un moyen de réduire la pauvreté.
<b>Patrimoine naturel et culturel</b>	Encourager la promotion du patrimoine culturel et naturel par le tourisme, tout en renforçant les cultures vivantes et en préservant la biodiversité.
<b>Secteur privé</b>	Aider le secteur privé du tourisme et sa chaîne logistique à devenir plus durables (notamment sur les questions de d'eau, d'énergie et d'empreinte sociale).
<b>Finance &amp; Investissement</b>	Faire de la durabilité une condition essentielle pour le financement et l'investissement dans le tourisme, et du tourisme un élément de l'économie du développement durable.

### 2.3 Les parties prenantes clés et leurs avantages

*Le Partenariat profitera à tous les acteurs du tourisme.*

Les projets profiteront à tous les acteurs du tourisme notamment :

- *aux gouvernements, à tous les niveaux* : soutien dans la mise en œuvre des cadres stratégiques ainsi que des recommandations politiques définitives du Groupe de Travail et réalisations d'activités régionales et nationales ; représentation internationale ; meilleure rétention des revenus du tourisme dans le pays et meilleure conservation des habitats naturels et des attractions culturelles.
- *au secteur privé* : visibilité accrue et meilleure image, opportunités financières pour progresser vers la durabilité, partage des connaissances, impacts négatifs réduits, parts de marché accrues, coûts de fonctionnement réduits.
- *aux populations locales des destinations, aussi bien rurales qu'urbaines* : réduction des impacts négatifs cumulés du tourisme, emploi de meilleure qualité et avantages annexes, reconnaissance culturelle accrue.

- *aux gestionnaires de sites du patrimoine naturel et culturel et de zones protégées* : impacts environnementaux et culturels du tourisme sur les sites du patrimoine positifs.
- *aux femmes* : opportunités d'emploi accrues et d'emploi de meilleure qualité, et opportunités accrues d'activités entrepreneuriales indépendantes.
- *aux populations indigènes* : meilleur contrôle sur les activités du tourisme en général (y compris le droit de dire "non") ainsi que sur les impacts environnementaux, culturels et sociaux du tourisme ; emploi de qualité dans les régions pauvres.
- *aux économies des pays en développement* : distribution plus étendue des revenus aux communautés pauvres ; meilleure rétention des revenus du tourisme dans le pays et conservation accrue des habitats naturels et des attractions culturelles ; meilleure visibilité du secteur du tourisme national.
- *aux consommateurs* : plus grande sensibilisation aux activités du tourisme durable et aux impacts de leurs choix.

### 3 Quelle en est la structure organisationnelle et financière ?

---

#### ► *Un Partenariat des Nations Unies unissant tous les acteurs du tourisme*

*Le Partenariat sera un partenariat des Nations Unies de Type II et profitera des succès antérieurs et de l'expertise des partenaires.*

L'entité provisoirement intitulée "Partenariat mondial pour le tourisme durable" verra le jour sous la forme d'un partenariat des Nations Unies de Type II<sup>2</sup> dans le cadre de la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies.

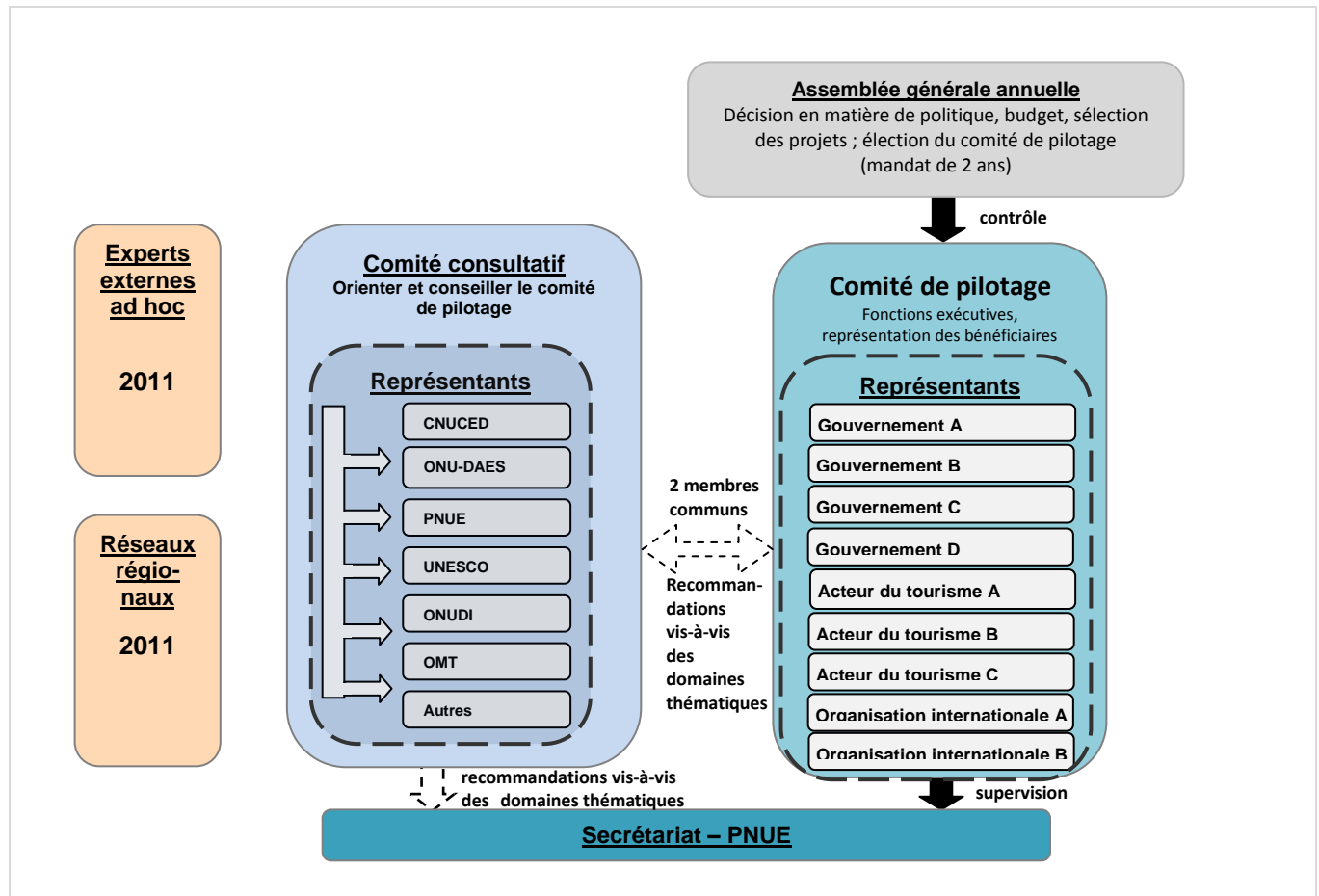
Le Partenariat prendra appui sur le Groupe de Travail International sur Développement du Tourisme Durable, mis en place dans le cadre du processus de Marrakech (plus de 40 membres), et profitera de sa grande expertise technique, de gestion et de communication, de sa livraison réussie d'une quarantaine de projets en trois ans et des recommandations politiques proposées en matière de développement du tourisme durable.

---

<sup>2</sup> Initiatives volontaires multipartites contribuant à la mise en œuvre de l'Agenda 21, du Sommet planète Terre +5 et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg.

### 3.1 Structure organisationnelle et processus décisionnel

Il est proposé que la gestion et la coordination soient organisées comme suit :



**Figure 1 : organigramme du Partenariat**

Le Partenariat est organisé autour de l'Assemblée générale annuelle. Le Comité consultatif oriente et conseille le Comité de pilotage, qui est l'organe exécutif chargé de mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée générale annuelle. Le Secrétariat soutiendra tous les organes.

### 3.2 Mobilisation des ressources

*Le Partenariat a besoin d'un budget de 430000 \$US pour la première année, pour mettre en place et lancer les projets et les services proposés aux membres.*

Des ressources financières sont essentielles pour que les partenaires puissent bénéficier des avantages du Partenariat. Pour ce faire, le secrétariat et le comité de pilotage vont renforcer leur engagement auprès d'organisations du tourisme, de destinations et de pays choisis pour collecter les fonds nécessaires à la mise en œuvre du Partenariat.

Le budget pour la phase de démarrage en 2011 sera préparé pour la première Assemblée générale annuelle qui en délibèrera.

### 3.3 Structure financière et dépenses

*Le Partenariat sera essentiellement financé par des contributions pécuniaires directes et un soutien en nature de la part des membres.*

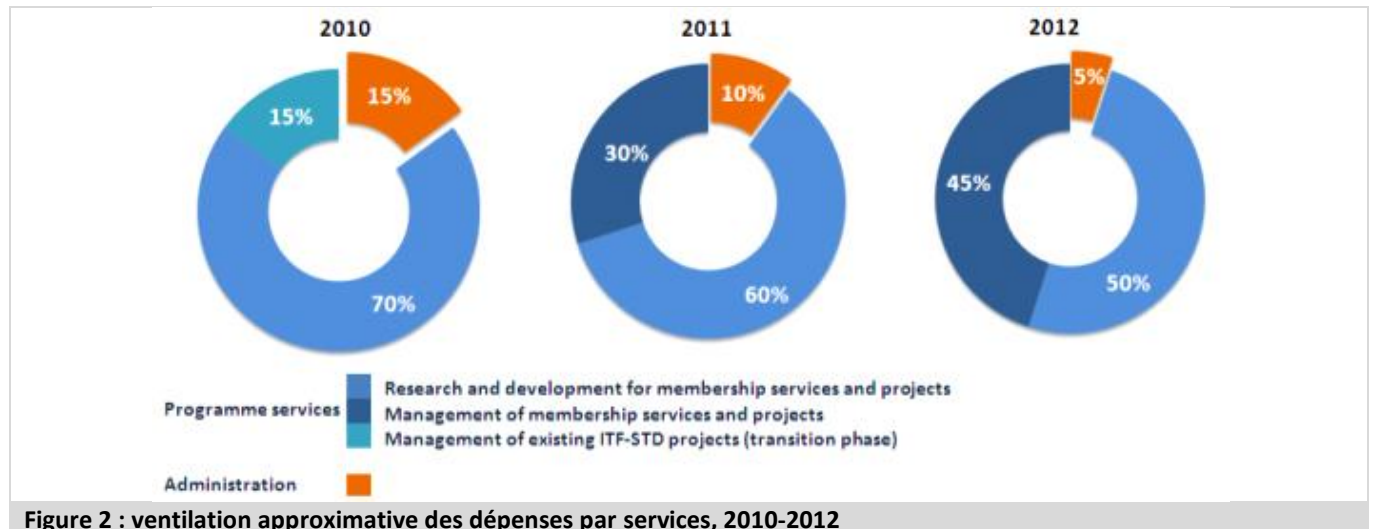
*La majorité des dépenses seront affectées aux services et projets du Partenariat.*

La structure financière du Partenariat sera gérée conformément aux règles et réglementations des Nations Unies. Le budget général et le choix des projets à financer seront approuvés par l'Assemblée générale annuelle. La mise en œuvre sera réalisée par le Secrétariat, sous la coordination du Comité de pilotage. Les contrôles financiers seront ceux des Nations Unies. Les ressources financières proviendront de deux sources principales :

- *soutien financier direct* des membres nationaux, régionaux et multilatéraux ;
- *soutien en nature* des membres participants ;

Le Partenariat sera soutenu lors la période de démarrage (2010) par un soutien financier direct des membres du Partenariat, qui partageront ses frais de gestion au moyen de contributions volontaires. Le budget sera défini chaque année par l'Assemblée générale et le Comité de pilotage ventiler les fonds entre les différents postes notamment les projets.

Le Partenariat aura une structure orientée résultats, en vertu de laquelle son financement à long terme et sa réussite dépendront directement de son aptitude à produire des outils utiles et de qualité, conformément à ses objectifs, domaines d'action et recommandations politiques. L'objectif principal du Partenariat est de mettre les investisseurs et les détenteurs des projets en relation. Les projets du Partenariat seront pour la plupart directement financés par les différents partenaires. Toutefois, le Partenariat facilitera la collecte de fonds en aidant les membres à accéder aux opportunités de financement via la plateforme de services aux membres. Il est prévu que les dépenses se répartissent approximativement comme suit :



## 4 Quelle est la stratégie de communication ?

---

### ► Une approche mondiale-locale et multi-média

*Informations, relations publiques et activités de marketing seront diffusées via divers supports médiatiques.*

Le Partenariat fera part de ses activités via des supports multi-média dans l'optique (i) d'informer les membres et de leur faire partager la connaissance (ii) de garantir la visibilité du Partenariat et de ses membres. Les activités de communication s'articuleront essentiellement autour :

- *d'Internet* : par son site, le Partenariat informera et rendra compte de l'état des connaissances, dans l'optique de soutenir sa mission et d'accroître sa visibilité ; ce site proposera un répertoire des projets et un annuaire des membres, donnera des informations sur le financement, des références documentaires, des renseignements en matière d'éducation et proposera une section 'actualités'. Le Partenariat adressera également une newsletter à ses membres et aux parties intéressées.
- *de la recherche* : le Partenariat élaborera des publications sur des projets spécifiques, ainsi que toute publication pertinente suggérée par les membres du Partenariat. Les membres auront gratuitement accès à l'ensemble des publications et études.
- *d'événements de démonstration / représentation* : le Partenariat et ses membres organiseront des événements et participeront à des événements majeurs dans le domaine du tourisme et des secteurs connexes afin de promouvoir le Partenariat, ses activités et ses membres.

## 5 Devenir membre

### ► Façonner l'avenir durable du tourisme

Les membres bénéficient d'une combinaison sans précédent d'expertise et de réseaux, assortie d'une image publique positive.

#### 5.1 Avantages pour les membres

Être membre du Partenariat favorise la légitimité en tant qu'organes de référence en matière de tourisme et environnement. Le Partenariat offre aux partenaires les avantages suivants :

##### Une expertise en matière environnementale, sociale, culturelle et économique

- Les agences spécialisées des Nations Unies et les experts *ad hoc* apporteront leur soutien via le Comité consultatif et agiront en tant que représentants ayant autorité pour intégrer la durabilité dans le tourisme, en mesure d'avoir accès aux institutions publiques, privées et gouvernementales pour une dissémination plus étendue.

##### De vastes réseaux

- Certains membres du Partenariat ont déjà créé des partenariats et des synergies avec d'autres agences de Nations Unies, gouvernements, ONG ainsi qu'un réseau avec des écoles de tourisme, un réseau de spécialistes et de groupes de jeunesse.

##### Une image positive et neutre

- Les Partenariats des Nations Unies sont considérés par beaucoup comme des entités jouissant d'une image positive et neutre d'intermédiaire honnête, garant de la qualité dans leurs domaines d'expertise, incluant le tourisme et l'environnement.

“Le Partenariat offre la chance unique d'impliquer des organisations et des pays de même sensibilité afin que nous puissions unir nos forces, en apprendre plus les uns des autres, éviter de reproduire des efforts inutiles et, ensemble, faire bien plus que ce que l'on peut faire seul. Nous applaudissons et soutenons vivement cette initiative.”

**Ronald Sanabria, vice-président,  
Rainforest Alliance**

“Le développement durable du secteur du tourisme est crucial pour la conjoncture sociale et économique aux Bahamas, aussi bien pour les investisseurs que pour les habitants. Je suis ravi de prendre part aux efforts du Partenariat mondial pour le tourisme durable et de partager des expériences de tourisme durable avec d'autres destinations dans l'optique de préserver la biodiversité, réduire la pauvreté, protéger les cultures et améliorer la qualité de vie des populations locales.”

**Earlston McPhee, directeur, Planification du  
tourisme durable, ministère du Tourisme  
et de l'Aviation, Bahamas**

*L'implication des membres façonnera le secteur du tourisme en termes d'opportunités et de défis économiques, sociaux, culturels et environnementaux à venir.*

## 5.2 Moyens de contribution des membres

Le Partenariat est une alliance qui, grâce aux partenaires et à la coopération, va transformer la manière dont le tourisme est pratiqué dans le monde entier, à tous les échelons, par les consommateurs, les entreprises et les gouvernements qui planifient et régulent les destinations. En devenant membre, vous pouvez participer de plusieurs manières, en apportant un service en nature, un soutien spécifique ou une contribution financière, tels que :

<b>Parrainage, par exemple d'événements, de publications, prise en charge de frais de déplacement</b>	<b>Contributions financières</b>	<b>Création de coopérations</b>	<b>Inclusion des projets du Partenariat dans votre programme</b>	<b>Promotion du Partenariat</b>
<b>Participation à des ateliers</b>	<b>Soutien en nature</b>	<b>Fourniture d'outils et méthodologies</b>	<b>Conseil et assistance technique</b>	<b>Exécution directe des projets du Partenariat que vous soutenez</b>

## 5.3 Critères d'adhésion

*Le critère obligatoire pour être membre est de montrer un engagement avéré envers le tourisme durable.*

L'adhésion au Partenariat devrait être conditionnée par l'aptitude du partenaire potentiel à contribuer aux objectifs, domaines d'action ou recommandations politiques du Partenariat. Les critères d'adhésion clés sont, entre autres :

- un engagement envers le développement du tourisme durable (obligatoire) ;
- une aptitude à contribuer aux objectifs, domaines d'action ou recommandations politiques du Partenariat ;
- une aptitude avérée à mettre en œuvre des projets dans les domaines d'action ;
- la volonté d'apporter un soutien financier ou une contrepartie pour les projets ou les frais de fonctionnement généraux ;
- une zone d'influence géographique, notamment en ce qui concerne l'aptitude à proposer des projets réussis en vue de leur réplique ou à reproduire des projets d'autres régions ;
- une aptitude à atteindre les bénéficiaires exclus ;
- un travail dans le tourisme durable dans l'un des groupes membres (gouvernements à tous les niveaux, secteur privé, organisations multilatérales ou intergouvernementales, organisations non gouvernementales, etc.).

## Annexe 1 : la plateforme de services aux membres du Partenariat<sup>3</sup>

► *Représentation, projets, nouveaux outils, réseaux et marketing*

### Politique & représentation

Mener le débat sur la durabilité dans les politiques de tourisme

- Soutien pour la mise en œuvre des recommandations politiques en matière de développement du tourisme durable
- Promotion des politiques, actions et investissements visant à améliorer la durabilité du secteur du tourisme

### Soutien des projets

Améliorer vos résultats

- Conseils techniques et suivi de projet
- Identification d'opportunités de financement
- Développement d'outils nouveaux
- Génération et diffusion d'informations et de connaissances sur les politiques, actions et investissements pour le développement du tourisme durable

### Réseaux & événements

Relier des partenaires du monde entier

- Répertoire des projets avec présentation succincte, coordonnées, réseaux recherchés et facteurs clés de réussite
- Annuaire des membres
- Assemblée générale annuelle
- Ateliers, formations et événements
- Opportunités communes de collecte de fonds

### Outils de communication

Promouvoir vos intérêts

- Utilisation du logo pour les projets du Partenariat
- Marketing pour vos produits et activités via le site web du Partenariat
- Kit de communication pour tous les membres en vue de promouvoir les activités et la croissance du Partenariat

<sup>3</sup>à partir de 2011

<sup>3</sup> À partir de 2011

## Annexe 2 : les partenaires qui ont fait part de leur intérêt pour le Partenariat<sup>4</sup>

---

*(par ordre alphabétique)*

### **Pays :**

- Bahamas
- Brésil
- Cambodge
- Chine
- Costa Rica
- Croatie
- France
- Madagascar
- Mali
- Maroc
- Mozambique
- Norvège
- République de Corée
- Royaume-Uni

### **Organisations professionnelles internationales**

- Tour Operators Initiative (TOI)
- Roteiros de Charme Hotel Association
- Fédération Universelle des Agences de Voyage

### **Organisations non gouvernementales**

- Bureau International du Tourisme Social (BITS)
- Ecotrans
- Rainforest Alliance
- Social and Environmental Responsibility Centre (SERC)
- Tourism Concern
- World Wildlife Fund (WWF)

### **Organisations :**

- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Agence Française de Développement (AFD)
- Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
- Commission européenne (CE)
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ)
- Fondation des Nations Unies
- GRID-Arendal
- Le Système d'intégration centraméricain (SICA)
- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)
- Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO)
- Organisation mondiale du tourisme (OMT)
- Plan Bleu
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

## Le Partenariat Mondial pour le Tourisme Durable

***Si vous souhaitez devenir membre, n'hésitez pas à nous contacter :***

Programme des Nations Unies pour l'environnement  
Division Technologie, Industrie et Économie  
15, rue de Milan  
75441 Paris Cedex 09, France  
Tél. : +33-1-44-37-14-50  
Fax : +33-1-44-37-14-74  
[tourism@unep.org](mailto:tourism@unep.org)

[www.unep.fr/tourism/partnership](http://www.unep.fr/tourism/partnership)